

Coopération interétatique



Barrages d'intérêt international



François Xavier SALUDEN

Assemblée générale du R.I.O.B.
Debrecen, 6-9 juin 2007

- Le barrage d'intérêt international :
 - Instrument majeur du développement, ses effets
 - Puissance régionale et contrôle de l'eau
- L'interdépendance des Etats riverains :
 - Evidence physique
 - Nécessité stratégique
- Le poids des relations internationales
 - Gestion propre à chaque bassin et région
 - Aménagement de la coexistence
 - L'apport en maturité des « conventions hydrauliques »

- Une définition aux enjeux importants
 - Approche spatiale : compromis académique
 - Définition non fonctionnelle : les systèmes hydrologiques, comme les effets des utilisations qu'ils supportent, ont une origine et une direction.
- Deux concepts prééminents
 - Frontière et souveraineté
 - Traduction pratique : le strict respect étatique
- Effets juridiques
 - coopération non-extensible et figée dans le temps

- Synthèse des modèles régionaux : information et notification, noyau de la coopération
 - Obligation de notification de bonne foi en cas de mesure projetée pouvant avoir un effet significatif sur le territoire de l'Etat riverain
- Coexistence d'intérêts et coopération
 - Du partage des eaux...
 - ... à la répartition des intérêts et bénéfices : vers une gestion intégrée
- Les institutions : pouvoirs hétérogènes ; concertation

Coopération & barrages d'intérêt international

- Conclusion
 - Le droit international public : cadre flou
 - Nécessité d'une approche fonctionnelle
 - Les apports « non-conventionnels »
 - Stress hydrique et transposition aux « nouvelles » utilisations internationales d'ampleur
 - Ouverture aux accords infra-étatiques